

REPUBLIQUE DU NIGER

REGION DE DOSSO

DEPARTEMENT DE LOGA

COMMUNE RURALE DE FALWEL

Procès-verbal de la quatrième (4<sup>em</sup>) session ordinaire du Conseil Municipal de l'année 2023

L'an deux mille vingt-trois et le 28 Décembre, le conseil Municipal s'est réuni en session ordinaire dans la salle habituelle de délibérations.

Convoquée du 28 au 31 Décembre 2023; elle était placée sous la présidence de monsieur Kadri Amadou 2<sup>ème</sup> Adjoint au Maire.

Etaient présents les Conseillers élus dont les suivent :

- Mme Katoum Abdou Diori 1<sup>ère</sup> Adjointe au Maire
- Kadri Amadou 2<sup>ème</sup> Adjoint au Maire
- YacoubaTanda Conseiller élu
- Abdou Hassane Conseiller élu
- Assoumane Issa Conseiller élu
- Seydou Kailou Conseiller élu
- Maazou Noufou Conseiller élu
- Sani Kimba Conseiller élu
- Seydou Alzouma Conseiller élu
- Halidou Souley Conseiller élu
- Aminatou Mamoudou Conseillère élue
- Kaidia Issaka Conseillère élue
- Zara Soumana Conseillère élue
- Mintou Daouda Conseillère élue
- Harouna Zakou Conseiller élu
- Adamou Issa Conseiller élu
- Abdou Wonkoye Représentant du Chef de Canton Conseiller de droit

Etait absent le conseiller élu dont le nom suit :

- Mr Amadou Boukata Maire de la Commune absent excusé

C'est ainsi qu'on a procédé à la vérification du quorum en appelant les noms des conseillers, seize (16) ont répondu présents, et un (1) absent excusé comme l'atteste la liste de présence.

L'ordre du jour composé des points suivants :

**1 Lecture et amendement des points inscrits à l'ordre du jour**

- 2 Lecture et amendement du procès-verbal de la troisième session 2023
- 3 Présentation du bilan de l'exercice 2023
- 4 De la fixation du prix du m<sup>2</sup> de la 2<sup>ème</sup> phase du lotissement de la ville de Falwel
- 5 Divers ;

Ainsi, la séance a été officiellement ouverte à 09 h 45 mn par une fatiha prononcée par un participant. Ensuite intervient l'allocution du 2<sup>ème</sup> Adjoint au Maire qui a souhaité la bienvenue à tous les participants à la session ;

#### **I : Lecture et amendement des points inscrits à l'ordre du jour**

Les différents points inscrits à l'ordre du jour ont été adoptés par tous les conseillers

#### **II : Lecture et amendement du procès-verbal de la troisième session 2023**

Le procès-verbal de la précédente session a été lu à l'assistance sans qu'aucune objection n'ait été apportée avant de l'adopter.

#### **III : Bilan du Budget de l'Exercice 2023**

Le bilan du budget de l'exercice 2023 a été présenté en recettes et en dépenses par le Secrétaire Municipal comme suit :

##### **3-1: Titre 1 Budget Ordinaire**

###### **3-1-1 : Recettes:**

Sur une prévision de 65 078 200 le recouvrement était de 30 780 619 soit un taux de recouvrement de 47,30% et le reste à recouvrer était de 34 297 581

###### **3-1-2 Dépenses :**

Sur une prévision de 65 078 200 les dépenses étaient de 29 088 394 soit un taux de réalisation de 44,70%

##### **3-2 : Titre 2 Budget d'Investissement**

###### **3-2-1 : Recette :**

Sur une prévision de 442 458 518 le recouvrement était de 3 193 160 soit un taux 0,66% de réalisation et le reste à recouvrer était de 439 265 358

###### **3-2-2 Dépenses :**

Sur une prévision de 442 458 518 les dépenses s'élevaient à 16 824 945 soit 0,72% de réalisation.

Après quelques éclaircissements et des recommandations apportées par les conseillers ; le bilan de l'exercice 2023 a été adopté.

C'était juste au cours du bilan que le SG de la préfecture et le DOCK/AT ont fait leur entrée d'où le SG a saisi l'occasion pour rappeler aux conseillers de trouver les voies et moyens (la radio Communautaire ; la sensibilisation ; l'implication des chefs de villages ) pour relever le taux de quelques rubriques telle que la taxe d'embarcation des charrettes ; il a aussi suggéré à l'exécutif de faire revivre les commissions spécialisées tout en leur traçant des orientations pour qu'elles soient plus efficaces ; il a enfin rappelé le rapport final de l'évaluation de la mise en œuvre de la décentralisation au Niger qui fait cas de suspension de toute Commune non fonctionnelle ou de son rattachement à une autre Commune.

#### IV : De la fixation du prix du m<sup>2</sup> de la 2<sup>ème</sup> phase du lotissement de la ville de Falwel

Après avoir s'inspiré de l'expérience du 1<sup>er</sup> lotissement et des informations reçues d'un peu partout ; le prix du m<sup>2</sup> de la seconde phase est fixé à 260 f CFA adopté par délibération N°12

#### V : Divers

- En divers le conseil a donné une importance spéciale au fonds de solidarité au CNSP qui est un acte patriotique ; ou toute la population est en pieds d'œuvre pour sa mobilisation
- De la tenue d'une foire semencière communale pour permettre aux laborieuses populations d'acquérir des semences de qualité pour améliorer leur production
- De tenir informer le conseil du décès d'un de nos agents de l'état civil de la Mairie de Falwel

Les points inscrits à l'ordre du jour étant épuisés le 2<sup>ème</sup> Adjoint au Maire de la Commune Rurale de Falwel a levé la séance tout en souhaitant un bon retour de tous et de toutes dans leurs foyers respectifs.

#### LE RAPPORTEUR :

Boubé Boukata

